

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Aywaille

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: LIEGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	400	5,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	22	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	35	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	85	1,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	90	1,1
	Terrains à usage industriel et artisanal	34	0,4
	Terrains dévolus au transport	18	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	40	0,5
	Bâtiments spéciaux	4,3	0
	Sous-total	729	9,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	388	4,9
	Prés et pâtures	2.393	30,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3.748	46,9
	Terres vaines et vagues	195	2,4
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,9	0
	Sous-total	6.728	84,2
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		530	6,6
<b>Total</b>		<b>7.987</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

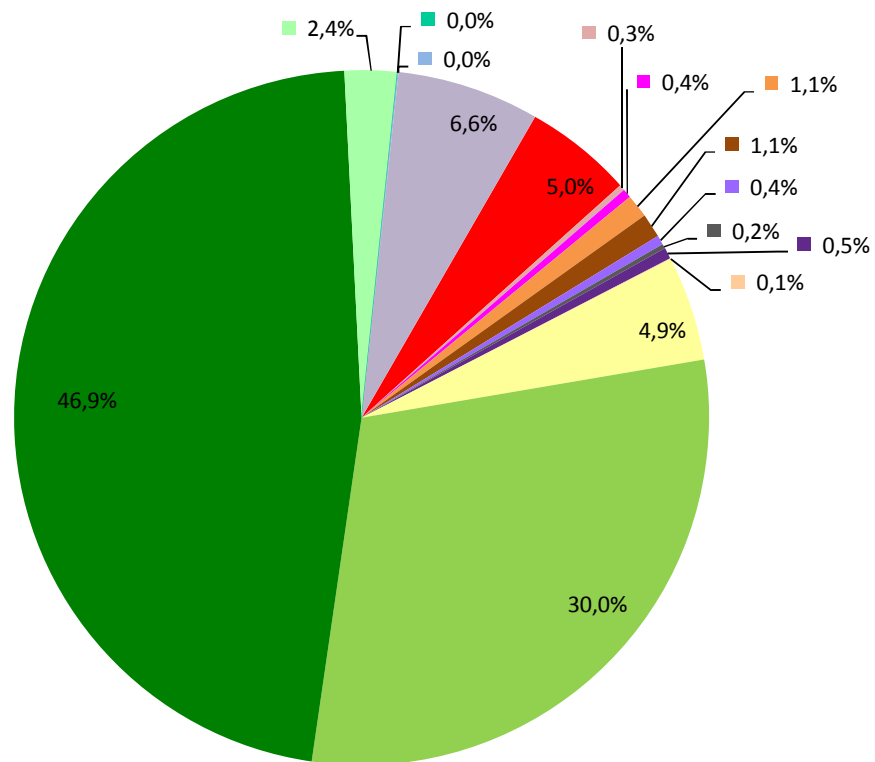
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

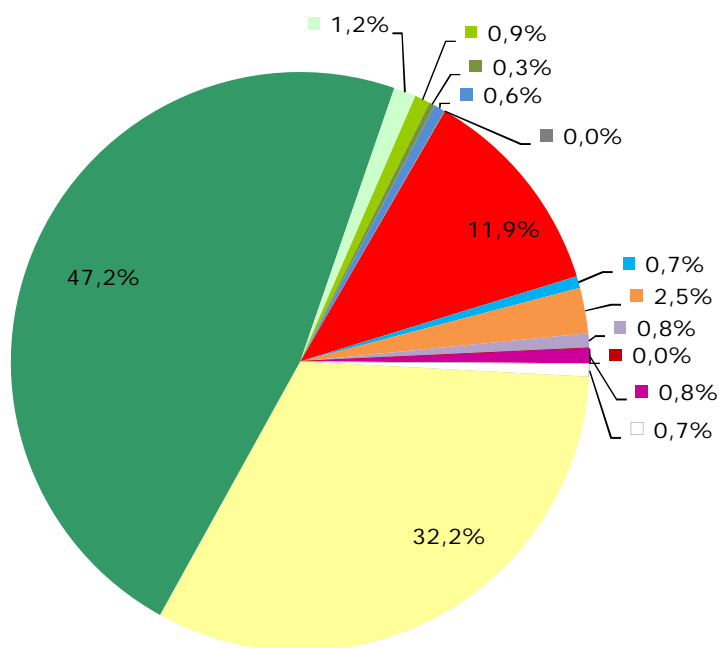


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	950	11,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	54	0,7
	Zone de loisirs	201	2,5
	Zones d'activité économique	67	0,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	67	0,8
	Sous-total	1.339	16,8
Zone d'aménagement communal concerté		59	0,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.572	32,2
	Zone forestière	3.772	47,2
	Zone d'espaces verts	98	1,2
	Zone naturelle	71	0,9
	Zone de parc	24	0,3
	Plan d'eau	50	0,6
	Sous-total	6.587	82,5
Zone blanche		1,9	0
<b>Total</b>		<b>7.987</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

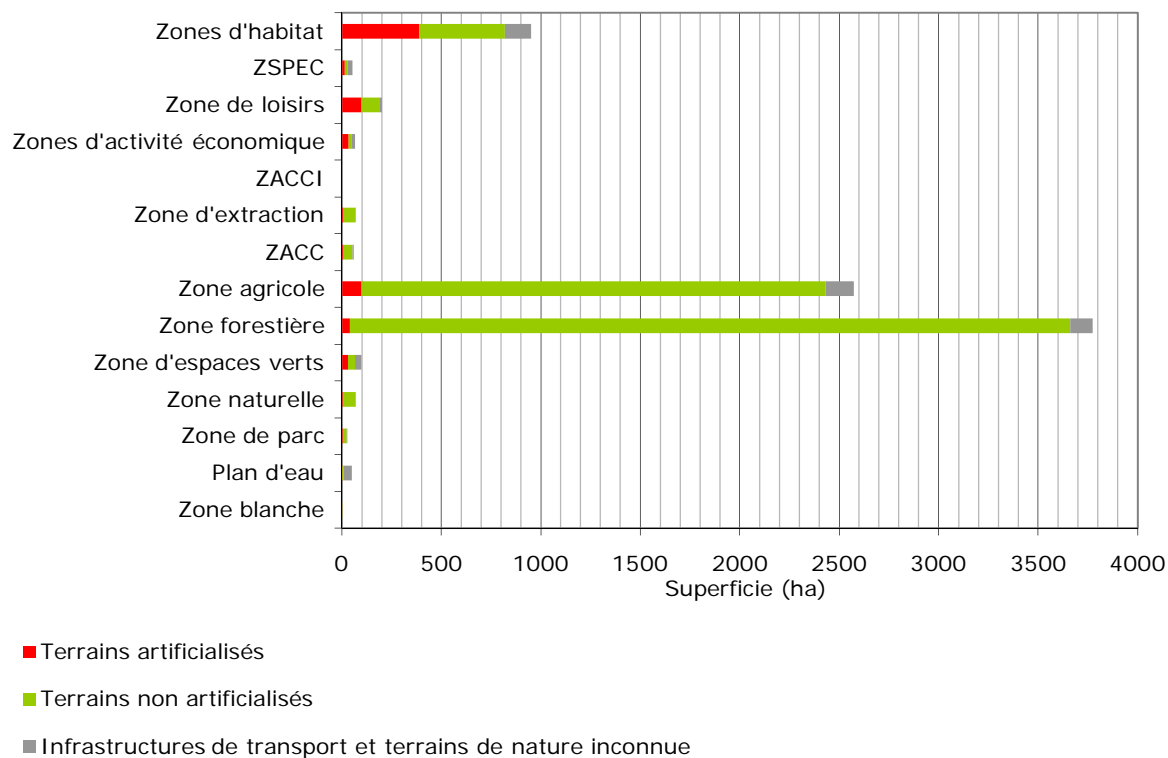
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	388	40,8	431	45,4	130	13,7	950
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	16	29,5	10	19,1	28	51,4	54
	Zone de loisirs	98	48,9	92	45,6	11	5,5	201
	Zones d'activité économique	33	50,1	17	25,7	16	24,1	67
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	7,6	11,3	57	85,7	2,0	3,0	67
	Sous-total	543	40,6	608	45,4	187	14,0	1.339
Zone d'aménagement communal concerté		8,2	13,9	46	78,3	4,6	7,7	59
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	99	3,8	2.332	90,7	141	5,5	2.572
	Zone forestière	39	1,0	3.622	96,0	111	2,9	3.772
	Zone d'espaces verts	31	31,3	34	34,9	33	33,8	98
	Zone naturelle	3,7	5,3	61	86,7	5,6	8,0	71
	Zone de parc	4,6	19,6	18	76,4	0,9	4,0	24
	Plan d'eau	0,7	1,4	5,7	11,4	44	87,2	50
	Sous-total	177	2,7	6.074	92,2	336	5,1	6.587
Zone blanche		0,1	7,1	0	-	1,7	90,8	1,9
<b>Total</b>		<b>729</b>	<b>9,1</b>	<b>6.728</b>	<b>84,2</b>	<b>530</b>	<b>6,6</b>	<b>7.987</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



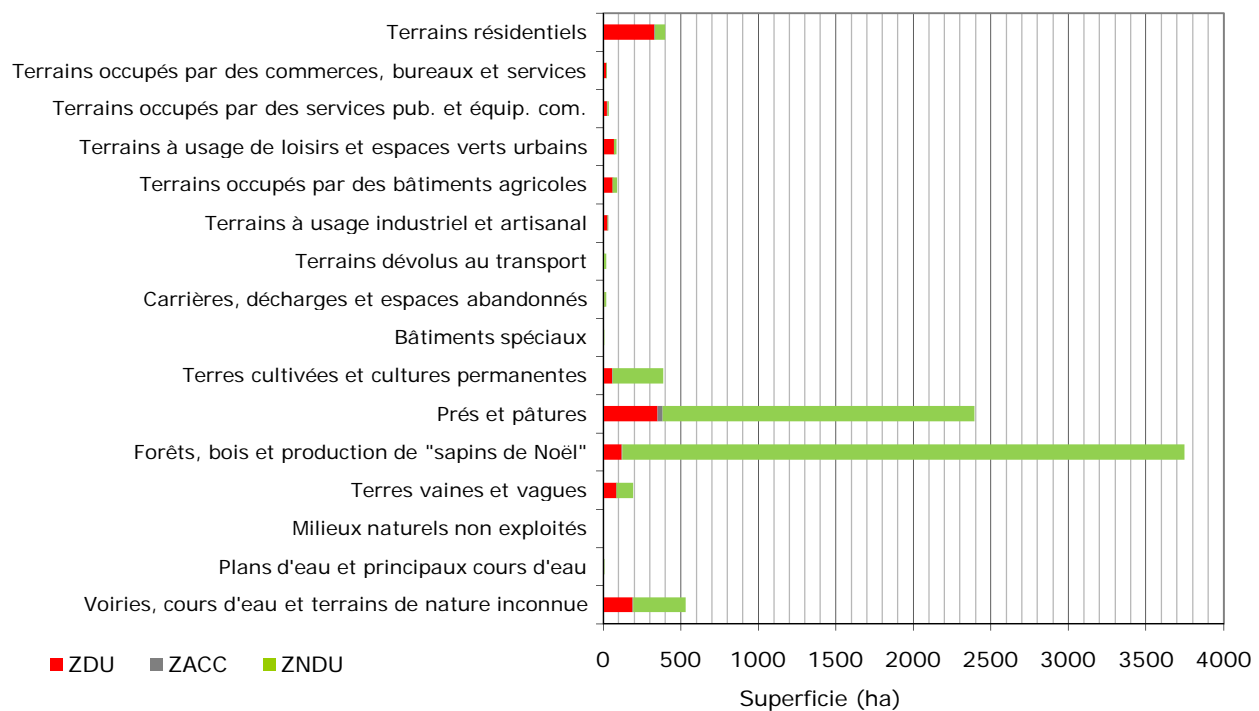
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	329	82,2	3,0	0,8	68	17,0	400
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	19	87,2	2,4	11,0	0,4	1,8	22
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	25	73,6	1,4	4,1	7,7	22,4	35
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	68	79,9	1,1	1,2	16	18,9	85
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	60	66,4	-	-	30	33,6	90
	Terrains à usage industriel et artisanal	28	82,4	0,3	0,8	5,7	16,8	34
	Terrains dévolus au transport	5,0	27,1	-	-	13	72,7	18
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	5,6	13,8	-	-	35	86,2	40
	Bâtiments spéciaux	3,5	80,7	-	-	0,8	19,3	4,3
	Sous-total	543	74,5	8,2	1,1	177	24,3	729
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	55	14,2	7,1	1,8	326	84,0	388
	Prés et pâtures	349	14,6	36	1,5	2.008	83,9	2.393
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	120	3,2	1,3	0	3.627	96,8	3.748
	Terres vaines et vagues	84	42,9	0,7	0,3	111	56,7	195
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,2	30,7	0,7	17,2	2,0	52,2	3,9
	Sous-total	608	9,0	46	0,7	6.074	90,3	6.728
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		189	35,7	4,6	0,9	336	63,4	530
<b>Total</b>		<b>1.341</b>	<b>16,8</b>	<b>59</b>	<b>0,7</b>	<b>6.587</b>	<b>82,5</b>	<b>7.987</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).